

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 18/12/2024

ID : 025-493901102-20241204-DEL2024_CA_74-DE

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 04 décembre 2024

Délibération n°74

Le Directeur,
C. MOUGEOT

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de votants : 21

Vote pour : 21

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 07 novembre 2024

Membres présents :

Président : M. ALPY

Conseil Départemental du Doubs / Jura / Territoire de Belfort : Mme CHOUX – Mme GUYEN -
M. MAIRE DU POSET – Mme ROGEBOZ – Mme TISSOT-TRULARD

Communautés d'agglomération, urbaines :

Mme BARTHELET - M. FROEHLIY – M. GUY - Mme PRESSE

Communautés de communes : M. ALPY – M. BOUVERET – M. FAIVRE-PIERRET - M. JOUVIN – M. PETIT –
Mme ROGNON

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs / Jura / Territoire de Belfort : M. BILLOT (pouvoir à Mme GUYEN) -
M. DALLAVALLE (pouvoir à Mme CHOUX) – M. MOLIN (pouvoir à M. MAIRE DU POSET)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. BODIN (pouvoir à Mme PRESSE) - M. BOURQUIN (pouvoir à
M. FROEHLIY)

OBJET : DECISIONS D'ACQUISITIONS OFS

Projet OFS commune d'ECOLE-VALENTIN

Pour rappel, le Comité OFS du 15 septembre 2022 a pris connaissance de l'étude préalable menée sur la commune
d'ECOLE-VALENTIN et a émis un avis favorable sur l'engagement d'un projet de consultation des opérateurs.

Dans sa séance du 21 septembre 2022, le Conseil d'Administration a décidé de reporter à un prochain Conseil le projet
de consultation des opérateurs pour un projet BRS sur la commune d'Ecole-Valentin afin de prendre un contact préalable
avec la CUGBM.

Par courrier du 31 Octobre 2023, Madame la Présidente de CUGBM a émis un avis favorable à cette demande.

Décision d'acquisition OFS : acquisition d'un terrain à Ecole-Valentin (25)

La commune d'Ecole-Valentin propose à l'OFS d'acquérir une parcelle permettant la réalisation d'environ 10 logements
accessibles socialement. Il s'agit d'une parcelle de 16a 98ca cadastrée section AE numéro 373 pour un montant de
112 000 euros (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF du 06/11/2024.

L'acquisition se fera sur le budget annexe de l'OFS.

Le calendrier prévisionnel du lancement du projet est le suivant :

- Signature d'une promesse de vente à l'OFS du terrain : Décembre 2024
- Lancement de la consultation d'opérateurs : Mars 2025
- Remise des offres des opérateurs : Septembre 2025
- Examen des offres et décision d'attribution : Novembre 2025
- Signature d'une promesse de BRS à l'opérateur retenu soumise à conditions suspensives : Décembre 2025
- Obtention par l'opérateur d'un permis de construire purgé : Juin 2026
- Signature du BRS opérateur et démarrage du chantier : Juillet 2026
- Livraison des logements : été 2028

Pour rappel, le prix de vente des logements est susceptible de permettre d'atteindre un différentiel de 30% par rapport au
prix du neuf (sous réserve des conditions du marché local du logement au moment de la commercialisation).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
après en avoir délibéré

PREND CONNAISSANCE

- du projet OFS sur la commune d'ECOLE-VALENTIN et de l'échéancier prévisionnel de l'opération,

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 025-493901102-20241204-DEL2024_CA_74-DE



DECIDE

- de l'acquisition d'une parcelle de 16a 98ca cadastrée section AE numéro 373 pour un montant de 112 000 euros (hors taxes et frais d'enregistrement),

ET AUTORISE

- le directeur à signer tous documents se rapportant à ce projet et à lancer la consultation des opérateurs.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY